

Plus tard, on les établira sur des terres que le gouvernement a choisies et données pour promouvoir cette colonisation d'un nouveau genre.

Jeudi, le 21, Mgr l'Archevêque a présidé, dans la chapelle du même Hospice de Saint-Damien, une imposante cérémonie religieuse et y a prononcé une allocution de circonstance. Cinq jeunes personnes ont été admises au noviciat et un égal nombre à la profession religieuse. Sont devenues novices :

- Melle Marie Royer, en religion Sœur Sainte Candide,
" Valérie Lord, en religion Sœur Sainte Hélène,
" Ludivine Bilodeau, en religion Sœur Saint Marie Joseph,
" Anna Lortie, en religion Sœur Saint Nazaire,
" Félixine Cloutier, en religion Sœur Saint Etienne.

Ont été admises à la profession :

- Melle Marie Shink, en religion Sœur Saint Nérée,
" Célanire Parent, en religion Sœur St Joseph Calasanze,
" Eliza Bourque, en religion Sœur Saint Calixte,
" Virginie Parent, en religion Sœur St François de Sales,
" Mathilde Gosselin en religion Sœur St Frs de Borgia.

Ces nouvelles recrues ne seront pas superflues pour répondre aux pressantes demandes que ne cessent de faire plusieurs paroisses désireuses de confier leurs écoles à ces dévouées institutrices.

Deux Pères Franciscains, de Montréal, les Pères Gaston et Berchmans ont récemment prêché une retraite à Saint-Jean-Baptiste de Québec. Une foule compacte s'est pressée constamment dans l'immense église, recueillant avec avidité la doctrine si limpide et si persuasive qui débordait du cœur de ces zélés et fervents religieux. Bien loin de diminuer, l'auditoire est allé toujours croissant. Que Dieu fasse fructifier la bonne semence que ces pieux enfants du patriarche d'Assise ont répandue dans les âmes !

Depuis quelques semaines, Mgr l'Archevêque consacre tous ses moments libres à faire la visite des diverses maisons d'éducation de la ville de Québec. Son attention s'est portée tout d'abord sur son vieux et vénérable Séminaire ; il en a visité